

L'exposition au chômage des moins diplômés est particulièrement forte et préoccupante. Celle des diplômés diminue au premier semestre 2007.

Les jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans ont un taux de chômage de 19 % en 2007. Les chômeurs représentent seulement 7 % de ce groupe d'âges, dont une grande partie poursuit des études et ne participe pas à la « population active » (tableau 01).

Le chômage des jeunes « surréagit » à la conjoncture du marché du travail. Le taux de chômage des jeunes a diminué entre 2006 et 2007, en écho à la progression des effectifs de salariés du secteur concurrentiel. L'emploi total s'est accru de 380 000 postes en 2007, après 280 000 en 2006 [1].

Différents indicateurs sont nécessaires pour comparer entre pays l'exposition des jeunes au chômage. Le mode de formation professionnelle et les « jobs » étudiants surdéterminent la participation à la vie active des jeunes et peuvent engendrer des divergences entre taux et parts de chômage.

Pour autant, les taux de chômage des jeunes ont le plus souvent la même orientation que ceux de l'ensemble de la population active, dans les pays de l'Union européenne. En se référant à la moyenne de l'Union, 22 des 27 états-membres sont dans ce cas et 12 des 16 représentés ici (graphique internationale). Ainsi la vitalité générale du marché du travail détermine l'insertion professionnelle. Le plus souvent aussi, la part des chômeurs dans le groupe d'âge confirme ces taux. Les trois indicateurs attestent de manière convergente de conditions d'insertion particulièrement favorables aux Pays-Bas, Danemark, en Autriche et Irlande et difficiles en Pologne, Grèce, Espagne et France. Ils divergent, en revanche, en Allemagne, où le chômage des jeunes

est modéré malgré un taux général élevé, ainsi qu'en Italie, Suède voire Finlande, où, à l'inverse, les taux de chômage des jeunes sont élevés malgré des taux d'ensemble modérés.

Les Pays-Bas, le Danemark et l'Autriche, aux marchés du travail dynamiques et aux meilleures conditions d'insertion comptent des proportions élevées d'emplois en cours d'études, souvent via un apprentissage sous contrat.

Le risque de chômage des jeunes sans diplôme est très préoccupant en France. Il a culminé au premier semestre 2006 et légèrement diminué depuis (graphique 03). Bien que plus récents sur le marché du travail, les jeunes ayant au moins un diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle ont des taux de chômage bien inférieurs et en repli plus net début 2007.

Les difficultés professionnelles des moins diplômés persistent au-delà des premières années qui suivent la sortie, pour nombre d'entre eux [2]. Sept ans après la fin de leurs études, ils ont moins souvent que les diplômés travaillé de façon continue les douze derniers mois et leur taux de chômage reste élevé (tableau 02)

[1] Voir *Premières informations et premières synthèses* n° 26.1, DARES, juin 2008.

[2] Voir *Bref* n° 234 : « Les sept premières années de vie active de la Génération 1998 entre insertion et début de carrière »

Un « taux » de chômage a pour dénominateur l'ensemble des personnes économiquement actives, qui recherchent ou possèdent un emploi (ou, jusqu'en 2001, effectuaient leur service militaire). Par contre, le pourcentage (ou part) de chômeurs parmi les jeunes a pour dénominateur l'ensemble de la population de 15 à 24 ans (tableau 01 et graphique internationale). Le tableau 01 et le graphique 03 reposent sur les enquêtes *Emploi* de l'INSEE ; le graphique international repose sur les enquêtes communautaires sur les forces de travail, fondées sur des enquêtes nationales telles que l'enquête *Emploi* ; enfin le tableau 02 a pour source l'enquête « Génération 1998 » du Céreq.

Les séries du tableau 01 et du graphique 03 présentent une rupture entre 2002 et 2003. Dans le graphique 03, les nouvelles normes donnent un taux de chômage moindre de 2,5 points au premier trimestre 2003 (niveaux d'études confondus) et un peu moins en 2004 et 2005. Dans le tableau 01, l'âge est défini à l'enquête depuis 2003, en cohérence avec la norme communautaire ; ceci atténue légèrement la rupture de série (de - 1,8 points en 2003).

Source : Eurostat, INSEE, enquêtes *Emploi* ; Céreq, Génération 1998
Champ : Union européenne, métropole

01 Chômage des jeunes et de l'ensemble des actifs

en %

	Jeunes de 15 à 24 ans		Ensemble des actifs	
	Taux de chômage	% de chômeurs	Taux de chômage	
			Ensemble	Diplômés du supérieur
Mars 1980	13,9	7,7	6,1	3,6
Mars 1985	23,7	12,3	10,2	3,8
Janvier 1990	18,1	8,0	9,2	3,5
Mars 1995	24,0	9,2	11,6	6,7
Mars 2000	19,3	7,2	10,0	5,2
Année 2003	18,3	7,0	8,5	6,1
Année 2004	19,7	7,6	8,9	6,4
Année 2005	20,2	7,8	8,9	6,2
Année 2006	21,3	8,2	8,8	5,8
Année 2007	18,7	7,3	8,0	5,4

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE (moyenne annuelle à partir de 2003)

02 Chômage et instabilité de l'emploi en fonction de la durée écoulée depuis la sortie et du diplôme le plus élevé

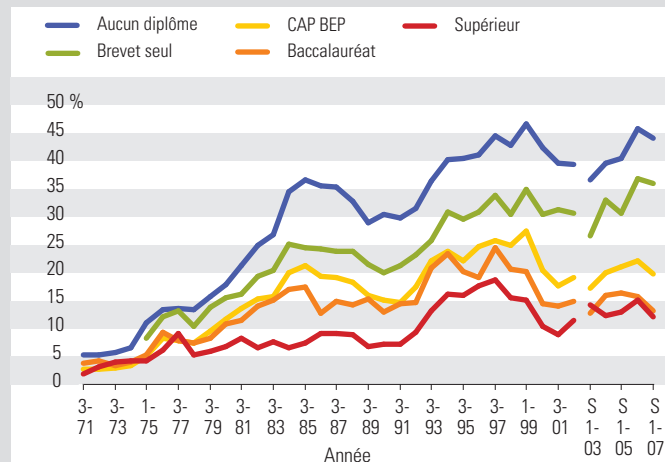
en %

	Diplômés de l'enseignement supérieur	Diplômés de l'enseignement secondaire	Au mieux un brevet
Taux de chômage			
1 an après (1999)	10	15	28
3 ans après (2001)	5	10	25
7 ans après (2005)	5	9	22
Travail continu au cours des 12 derniers mois			
la 1 ^{re} année (1999)	44	47	38
la 7 ^e année (2005)	89	78	59

Lecture : en 2005, sept ans après leur première interruption d'études, les jeunes actifs dont le diplôme le plus élevé est un brevet étaient quatre fois plus souvent au chômage que les diplômés de l'enseignement supérieur. Ils étaient en revanche moins nombreux à travailler sans interruption durant l'année.

Source : Génération 1998, CEREQ

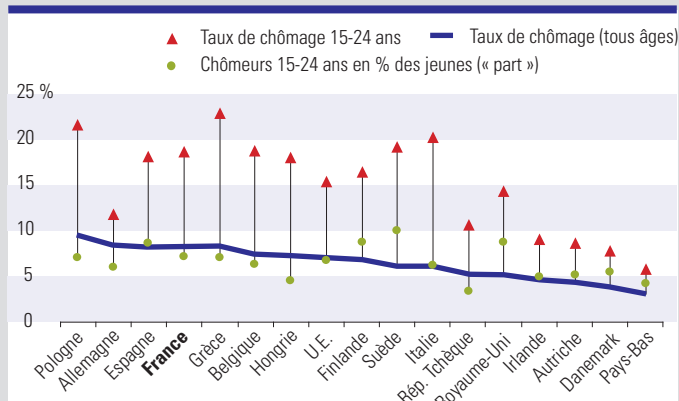
03 Taux de chômage des jeunes actifs de 15-24 ans, en fonction de leur niveau de diplôme (1971-2007)



Lecture : les jeunes actifs ont été durement confrontés au chômage depuis le milieu des années soixante-dix, en particulier les moins diplômés. Du fait de la rénovation de l'enquête Emploi, les données de 2003-2007 ne sont pas directement comparables aux précédentes : la nouvelle estimation du chômage est plus proche des normes communautaires et la pondération a changé.

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE (moyenne des deux premiers trimestres à partir de 2003)

Chômage dans l'Union européenne : taux et proportions parmi les jeunes de 15-24 ans, taux à tous âges (2007)



Le taux de chômage de l'ensemble des actifs s'élève en moyenne à 7,1 % dans l'Union européenne. Les jeunes chômeurs de 15 à 24 ans représentent 6,8 % de l'effectif total du groupe d'âge (« part ») et 16 % de ceux qui sont actifs (taux de chômage 15-24 ans).

Source : statistiques Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (moyenne annuelle 2007)